



# BUDGET MUNICIPAL 2020 ET INVESTISSEMENTS 2020-2022



# MOT DU MAIRE

Chères Amquiennes,  
Chers Amquiens,

C'est avec fierté que la Ville d'Amqui vous présente son budget 2020 et son plan d'investissements 2020-2022. Le conseil municipal et l'administration de la Ville ont travaillé en étroite collaboration tout au long de ce processus rigoureux.

Le budget 2020 s'élève à 10 768 000 \$, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent, notamment en raison de l'augmentation des frais de financement découlant des investissements majeurs que nous avons réalisés dans nos réseaux routiers, d'aqueduc et d'égouts.

## **Respecter la capacité de payer de nos contribuables**

L'année 2020 marque le dépôt d'un nouveau rôle foncier, qui démontre une variation notable des valeurs foncières moyennes de certaines classes d'immeubles. Pour les logements unifamiliaux, cette valeur passe de 155 934 \$ à 160 944 \$, soit une augmentation de 3,21 %.

Conséquemment, le taux de base par 100 \$ d'évaluation établie à 1,142 \$ sera diminué à 1,132 \$, limitant ainsi l'augmentation de la taxe foncière à 2,31 %, comparable à l'indice des prix à la consommation<sup>1</sup>.

## **Enjeux importants**

Un enjeu majeur doit retenir notre attention, soit celui de la gestion de nos matières résiduelles. Nous devrons nécessairement revoir la façon dont nous disposons de nos ordures et matières organiques puisque les coûts liés à l'enfouissement et au traitement augmentent de manière significative pour 2020. De ce fait, le tarif pour ce service augmente de 27 \$.

Nous devrons explorer différents scénarios qui permettront, soit d'en réduire les coûts, soit de trouver une façon d'y générer une activité économique locale, ou encore une combinaison des deux.

Dans tous les cas, vous aurez un important rôle à jouer en acceptant de réduire tout ce qui est actuellement dirigé vers le bac vert et qui ne devrait pas s'y trouver. Le bac brun est là pour rester! Il sera même implanté dans les commerces et industries au cours de l'année 2020.

Saviez-vous que plus vous recyclez et compostez, plus votre ville reçoit de subventions gouvernementales? En effet, il est essentiel de limiter l'utilisation des ordures en maximisant le recyclage et le compostage. Ces bonnes actions seront profitables pour vous et votre ville!

L'année dernière, nous avions beaucoup d'espérance quant à la signature d'un nouveau pacte fiscal<sup>2</sup> avec le gouvernement. Toutefois, dans les faits, les gains espérés n'auront pas été à la hauteur du résultat attendu. La Ville profite effectivement de nouveaux revenus en lien avec le transfert de la croissance d'un point de TVQ, mais la péréquation est diminuée d'autant. L'impact net du pacte fiscal pour la Ville d'Amqui est donc négligeable. Cependant, notons que des gains financiers importants sont attendus du côté des municipalités régionales de comté (MRC).

Enfin, nous devrons analyser la valeur de nos ententes avec certains partenaires du territoire matapédiens et nous assurer que les sommes qui y sont consacrées correspondent bien au niveau des services attendus par les citoyennes et citoyens d'Amqui.

<sup>1</sup> Indice des prix à la consommation pour le Québec (octobre 2018 à octobre 2019).

<sup>2</sup> Entente entre le gouvernement du Québec et les unions municipales (FQM et UMQ) pour les années 2019 à 2024.

## **Poursuivre les investissements pour le maintien de nos infrastructures et du développement durable**

En prenant connaissance de notre programme triennal d'immobilisations 2020-2022, vous constaterez que nous poursuivons nos investissements en ayant accès à de l'aide gouvernementale, lorsque possible, pour nous aider à financer nos projets.

Nous avons l'obligation de demeurer un milieu de vie attractif et dynamique. À cet effet, la poursuite d'un entretien adéquat de nos infrastructures ainsi qu'une nouvelle stratégie d'investissement dans le développement résidentiel, commercial et industriel sont des conditions essentielles pour attirer de nouvelles familles à Amqui.

Mentionnons également que nous sommes toujours à l'œuvre pour relancer l'activité économique de l'ancienne usine Chaichem. Nous avons élargi nos options et nous croyons fermement que cette nouvelle approche portera ses fruits dès 2020.

### **Conclusion**

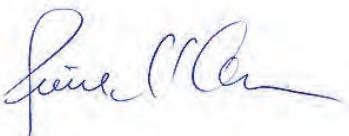
En terminant, je tiens à remercier mes collègues au conseil municipal pour leur grande collaboration ainsi que leur disponibilité en vue de produire le budget et le programme triennal d'immobilisations que voici.

Je tiens également à remercier l'équipe de gestionnaires, dont M<sup>e</sup> Marie-Hélène Dupont à titre de directrice générale, pour la rigueur dont ils ont fait preuve tout au long de ce processus.

Les deux dernières années ont été marquées par de grands changements organisationnels et par des investissements importants dont la profitabilité sera davantage perceptible dans les prochaines années. Mon optimisme demeure quant aux moyens mis en place pour, ensemble, relever les nombreux défis qui se présenteront à nous.

J'en profite également pour vous inviter à nous suivre sur les médias sociaux afin de demeurer à l'affût des nouvelles municipales et des évènements qui se dérouleront à Amqui.

Bonne lecture!



Pierre D'Amours  
Maire



# REVENUS

Le budget équilibré de l'exercice 2020 totalise 10 768 000 \$. Les principaux revenus sont les suivants :

Revenus par catégorie	2019	2020
Taxes foncières à l'ensemble	6 111 584 \$	6 336 039 \$
Tarification des services (aqueduc, égout et matières résiduelles)	1 715 073 \$	1 873 974 \$
Taxes spéciales (secteur)	22 600 \$	21 776 \$
Palements tenant lieu de taxes (institutions gouvernementales)	523 912 \$	613 219 \$
Autres revenus de sources locales	472 161 \$	465 686 \$
Taxes de mutation, permis et amendes	150 800 \$	147 000 \$
Transferts gouvernementaux	812 048 \$	976 214 \$
Cession d'actifs immobilisés et revenus éoliens	341 922 \$	334 092 \$
<b>Total</b>	<b>10 150 100 \$</b>	<b>10 768 000 \$</b>

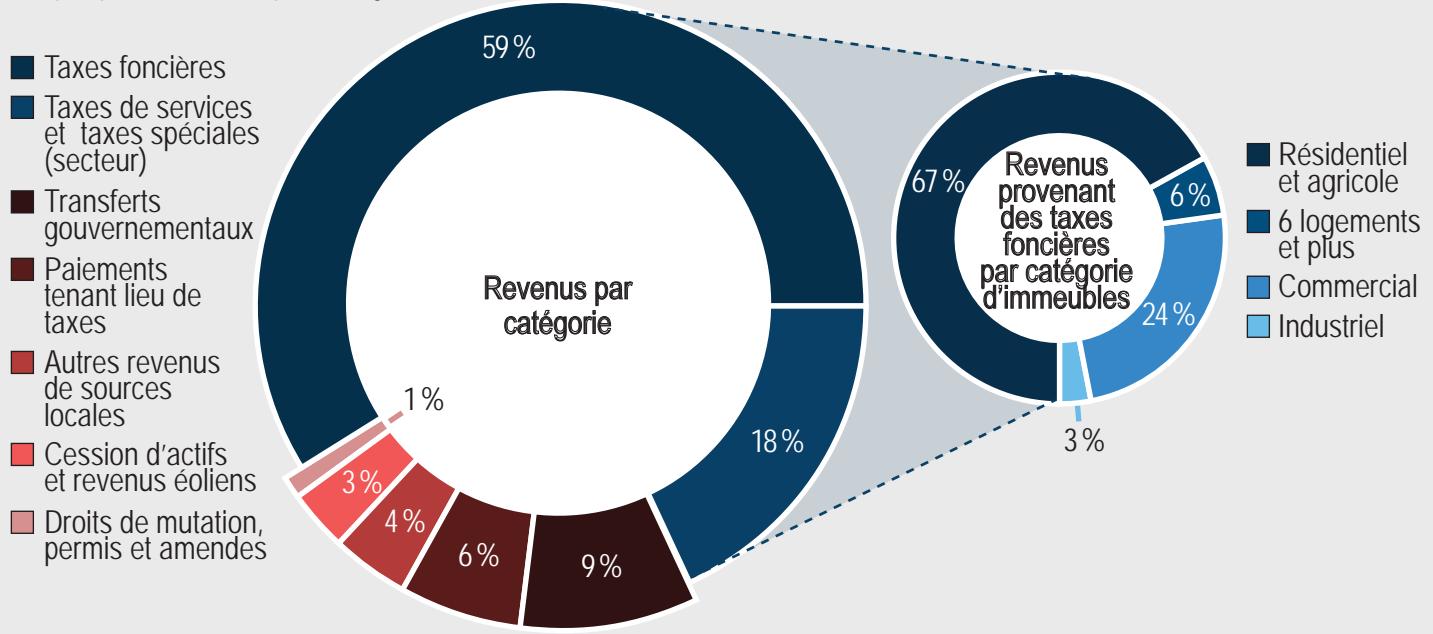
# DÉPENSES

Les dépenses par fonction (service) et par objet (nature) sont les suivantes :

Dépenses par fonction	2019	2020
Administration générale	1 411 640 \$	1 594 277 \$
Sécurité publique	1 149 257 \$	1 151 402 \$
Transport	1 914 521 \$	1 997 662 \$
Hygiène du milieu	1 589 496 \$	1 769 025 \$
Santé et bien-être	88 900 \$	94 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	498 670 \$	404 919 \$
Loisirs et culture	1 777 937 \$	1 829 226 \$
Frais de financement et affectations	1 719 679 \$	1 927 489 \$
<b>Total</b>	<b>10 150 100 \$</b>	<b>10 768 000 \$</b>

Dépenses par objet	2019	2020
Rémunération	2 500 629 \$	2 586 725 \$
Charges sociales	497 391 \$	521 262 \$
Biens et services	2 928 039 \$	3 242 290 \$
Contributions à la MRC de La Matapédia	1 598 845 \$	1 565 008 \$
Contributions à d'autres organismes	240 567 \$	239 526 \$
Coût des services de la Sûreté du Québec	664 950 \$	685 700 \$
Frais de financement et affectations	1 719 679 \$	1 927 489 \$
<b>Total</b>	<b>10 150 100 \$</b>	<b>10 768 000 \$</b>

Graphique - Revenus par catégorie



## NOUVEAU RÔLE ET COMPTE DE TAXES MOYEN

### Dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière et impact sur les taux fonciers par catégorie d'immeubles

L'année 2020 coïncide avec l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation foncière. Ce rôle reflète les conditions du marché immobilier au 1<sup>er</sup> juillet 2018 et la valeur réelle des propriétés au même moment. De manière générale, les immeubles portés au rôle voient leur valeur augmenter en 2020, mais certaines catégories d'immeubles augmentent de manière plus significative, en raison des conditions du marché immobilier des dernières années.

C'est notamment le cas des immeubles commerciaux, qui voient leur valeur foncière moyenne augmenter de 7,61 %, alors que la valeur foncière moyenne des immeubles industriels augmente de 1,71 %. Pour cette raison, le taux des immeubles commerciaux est diminué pour limiter l'impact du nouveau rôle sur le compte de taxes de cette catégorie. Quant à lui, le taux des immeubles industriels augmente légèrement, de manière à ce que le compte de taxes moyen de ces deux catégories soit proportionnellement équivalent.

La valeur foncière moyenne des immeubles de six logements et plus augmente légèrement. Le taux d'imposition de cette catégorie d'immeuble est ajusté de manière à ce que l'augmentation des comptes de taxes soit proportionnelle aux autres catégories d'immeubles.

Finalement, pour les immeubles imposés au taux de base (résidentiel et agricole) qui représentent la plus grande portion des revenus municipaux, l'augmentation des taxes fonciers est de 2,31 %, alors que les valeurs foncières augmentent de 3,59 %.

Le tableau qui suit présente les taux fonciers par catégorie d'immeubles :

Catégories d'immeubles	2018	2019	2020
Résidentiel et agricole	1,115 \$	1,142 \$	1,132 \$
6 logements et plus	1,268 \$	1,299 \$	1,306 \$
Non-résidentiel (commercial)	1,734 \$	2,070 \$	1,992 \$
Industriel	1,734 \$	2,070 \$	2,097 \$

## Tarification des services municipaux

L'augmentation des services d'aqueduc et d'égouts est inférieure à l'Indice des prix à la consommation (IPC) en 2020, passant respectivement de 128 \$ et 140 \$ à 130 \$ et 142 \$.

Comme les coûts liés au traitement des matières organiques augmentent de manière significative en 2020, le tarif unitaire de ce service passe de 200 \$ à 227 \$. Il est important de préciser que ces augmentations sont liées au contrat pour la disposition des matières à la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SEMER).

Comme la tarification liée à la disposition des matières organiques est calculée selon le nombre d'habitants, alors que celle des ordures est calculée à la tonne de matières traitées, il est essentiel d'utiliser davantage le bac brun plutôt que le bac vert, dans le but de diminuer la facture totale.

Le coût des 3 services combinés passe donc de 468 \$ à 499 \$, soit une augmentation de 31 \$ par année. Le coût des services municipaux demeure tout de même très abordable, puisqu'il est largement inférieur à d'autres municipalités offrant les mêmes services.

Le tableau qui suit présente l'évolution du coût des services municipaux au cours des dernières années :

Services municipaux	2018	2019	2020
Aqueduc	125 \$	128 \$	130 \$
Égout	140 \$	140 \$	142 \$
Matières résiduelles	195 \$	200 \$	227 \$
<b>Total</b>	<b>460 \$</b>	<b>468 \$</b>	<b>499 \$</b>

## Compte de taxes moyen des logements unifamiliaux (incluant condominiums et maisons mobiles)

La valeur foncière moyenne des logements unifamiliaux augmente de 155 934 \$ à 160 944 \$ avec le dépôt du nouveau rôle. Les taxes foncières moyennes de ces immeubles passent de 1 781 \$ à 1 822 \$ en 2020, soit une augmentation de 41 \$ (2,31 %).

En ajoutant le coût des services municipaux, le compte de taxes moyen des immeubles visés passe de 2 249 \$ à 2 321 \$, soit une augmentation annuelle de 72 \$.

# INVESTISSEMENTS FUTURS

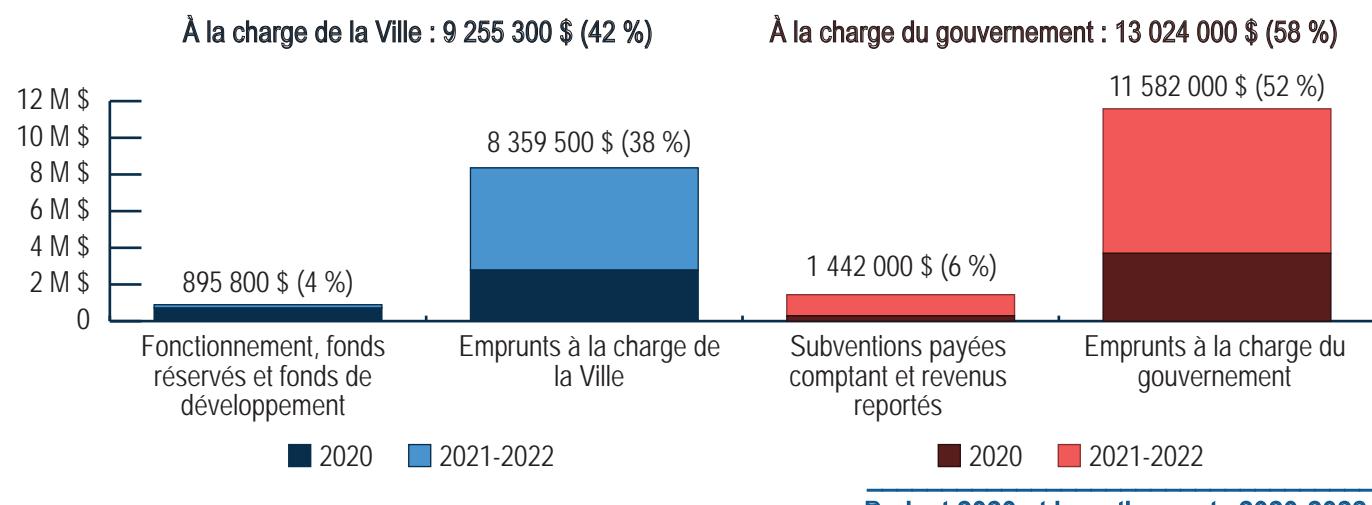
Tel que souligné dans le mot du maire, le conseil municipal et l'administration municipale souhaitent poursuivre l'entretien adéquat des infrastructures de la Ville et intensifier le développement économique durable.

Pour mener à terme ces projets, l'administration municipale reste toujours à l'affût des programmes d'aide financière. Ces revenus de source externe profitent à la population, car elles permettent d'en avoir davantage pour chaque dollar investi.

Le programme triennal d'immobilisations 2020-2022 découle de ces grandes orientations. Le tableau qui suit présente le coût des investissements totaux net des subventions applicables pour les trois prochaines années :

	2020	2021	2022	Total
<b>ENTRETIEN, RENOUVELLEMENT ET AMÉLIORATION DE NOS ACTIFS</b>				
Entretien des infrastructures routières et d'hygiène du milieu	333 800 \$	2 007 400 \$	578 500 \$	2 919 700 \$
Reconstruction du garage municipal	1 677 800 \$			1 677 800 \$
Réfection, relocalisation ou construction de l'hôtel de ville	11 200 \$	105 000 \$	1 050 000 \$	1 166 200 \$
Mise aux normes du système de refroidissement du curling	149 400 \$			149 400 \$
Reconstruction de la passerelle J.-Napoléon-Pérusse	18 400 \$		200 000 \$	218 400 \$
Renouvellement et amélioration d'infrastructures de loisirs	93 100 \$	578 100 \$	68 000 \$	739 200 \$
Renouvellement et entretien de machineries	607 000 \$	13 500 \$		620 500 \$
Lutte contre la berce spondyle	15 000 \$			15 000 \$
	2 905 700 \$	2 704 000 \$	1 896 500 \$	7 506 200 \$
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE</b>				
Développement résidentiel, commercial et industriel	510 200 \$	860 400 \$	225 000 \$	1 595 600 \$
Attractivité et revitalisation de la ville	7 500 \$	40 000 \$		47 500 \$
	517 700 \$	900 400 \$	225 000 \$	1 643 100 \$
<b>AUTRES INVESTISSEMENTS</b>				
Conformité à des obligations législatives et administratives	75 600 \$	30 400 \$		106 000 \$
	75 600 \$	30 400 \$		106 000 \$
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>3 499 000 \$</b>	<b>3 634 800 \$</b>	<b>2 121 500 \$</b>	<b>9 255 300 \$</b>

Le graphique qui suit présente les sources de financement afférentes aux projets d'investissements présentés ci-haut :



# VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

« Par nos actions et par nos décisions, nous serons des leaders dans la revendication d'une économie locale plus forte et dans la valorisation des attraits de notre milieu. »



**Pierre D'Amours**  
Maire



**Sarah-Josée Fournier**  
Conseillère, district 1  
Urbanisme et culture



**Normand Boulianne**  
Conseiller, district 2  
Développement économique



**Michel Germain**  
Conseiller, district 3  
Loisirs



**Égide Charest**  
Conseiller, district 4  
Travaux publics



**Richard Leclerc**  
Conseiller, district 5  
Famille et sécurité



**Sylvie Blanchette**  
Conseillère, district 6  
Ressources humaines



20, promenade Marcel-Rioux  
Amqui (Québec) G5J 1A1  
Téléphone : 418 629-4242  
Télécopieur : 418 629-4090  
[administration@ville.amqui.qc.ca](mailto:administration@ville.amqui.qc.ca)  
[ville.amqui.qc.ca](http://ville.amqui.qc.ca)